



**Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative**

**Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse**



Décision Publique

4 bis Allée du Bâtiment
Immeuble Le Corail
35 000 RENNES
Tel : 02 99 87 01 34
www.decisionpublique.fr

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « NOM DE LA STRUCTURE EVALUATRICE »

DOSSIER : AP1_n° 032

Intitulé du projet : Portail des métiers

Porteur du projet : Faculté des métiers de Rennes

Evaluateur du projet : Décision Publique

Région(s) d'expérimentation : Région Bretagne

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 18 janvier 2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Répondant de l'Axe 1 programme 5 de l'appel à projet, l'évaluation tente de répondre à un ensemble de questions bien précises portant sur les modalités de coordination et le caractère intégrateur du projet « Portail des Métiers » porté par la Faculté des Métiers de Rennes. Il s'agit pour l'évaluateur d'analyser en quoi le Portail dans sa conception, sa mise en œuvre et son déroulement, implique une croissance ou non de l'intégration des acteurs de l'insertion, l'orientation et la formation professionnelle sur le territoire, et en spécifier les caractéristiques, avec comme perspective un possible transfert du projet vers d'autres territoires.

Si les questions traditionnelles d'évaluation sont posées (notamment concernant l'efficacité du projet), sur demande du Haut Commissariat à la Jeunesse l'évaluateur a laissé de côté la question de son efficacité et de son impact sur les bénéficiaires, bien que cela ne dédouane pas l'expérimentateur de la mener. L'objectif plus global est de déterminer quels sont les facteurs facilitant l'intégration des acteurs, afin de faciliter le transfert du projet vers un autre territoire. Le défi de l'intégration des acteurs implique la coordination de nombreux acteurs, dont la CRMA, la CRCI, MEIF... : le projet s'avère donc ambitieux et nécessite des bases solides.

Afin de répondre aux questions liées à la coordination des acteurs, plusieurs méthodes ont été adoptées : l'évaluateur emploie à la fois des outils quantitatifs (enquête par questionnaire, analyse documentaire) et qualitatifs (observation, entretiens, analyse documentaire...).

A partir des questions évaluatives (validées par le comité de pilotage), un questionnaire a été dressé puis adressé aux acteurs institutionnels. Une quinzaine d'entretiens avec les acteurs impliqués seront réalisés entre le 2 et le 7 février 2011, les grilles d'entretien ayant été construites par l'évaluateur et l'observation ayant déjà commencé.

Les deux grands pans de méthode ont donc été pressentis pour cette évaluation

2. Etat d'avancement et premiers résultats

L'enquête en ligne auprès d'acteurs institutionnels identifiés par le porteur de projet a donné lieu à la rédaction d'une note d'étape en décembre 2010. Un Comité de Pilotage s'est tenu le 7 décembre 2010 afin d'en présenter les principaux constats.

Méthodologie de l'enquête :

Les champs d'investigation, les questions évaluatives, les critères de mesure ainsi que la disponibilité des données ont été travaillés et validés par le Comité de Suivi de l'Evaluation (CSE) lors des séances du 2 Juillet 2010 et du 10 Septembre 2010.

Les trois grands champs (lesquels ont été découpés en un nombre de questions évaluatives) sont les suivants :

- les questions liées à l'élaboration du projet « Portail des métiers »
- les questions liées à la mise en œuvre du projet « Portail des métiers »
- les questions liées à l'appropriation du projet par les acteurs

Les différents critères retenus portent sur :

- L'association des acteurs
- La capacité à produire collectivement
- La satisfaction des acteurs
- La diversité des acteurs
- L'accord sur des objectifs communs
- L'articulation des pratiques des acteurs
- L'Implication dans la durée
- La communication
- L'émergence chez les acteurs de nouvelles dynamiques
- Le développement d'une démarche d'information

Les premiers constats :

Les résultats réalisés sur la base de l'enquête, nous permettent de faire les constats suivants:

- Le sentiment, pour les acteurs, d'être associé plus aux décisions qu'aux réflexions en amont du projet.
- Une sollicitation cohérente des acteurs tout au long de cette étape de construction du projet.
- Une capacité reconnue aux porteurs de projet, d'écouter les avis et remarques des acteurs et de les incorporer au projet.
- Un niveau d'information plutôt satisfaisant.

- Un niveau de coordination entre acteurs qui peut être renforcé.
- Des modalités de communication, de diffusion et de promotion du projet qui peuvent être améliorées.
- Un respect des engagements initiaux de la grande majorité des acteurs ayant répondu.

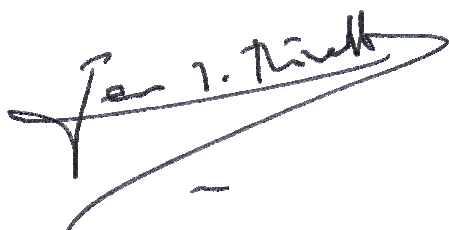
Les entretiens à venir nous permettront d'infirmer, nuancer ou de valider ces premiers constats.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Jean-Michel Rivalland, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 32, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 25 janvier 2011

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-M. Rivalland", written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.